Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203434-20251215-D2025_090-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ le QUINZE du mois de DECEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 08 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BILLIOU, BOIRON, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, JULIENNE, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, MAINAGE, MULLER, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN.

Procurations : HUCHER à BOIRON, LE PROVOST à GAUTIER, MONFORT à RAMEAU, TOPART à LE HENAFF-LE JEUNE, VELLA à HALNA, JEZEQUEL à MULLER.

Absente : MAILLAUD

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2025-090 DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - PROGRAMME 2026 CONSTRUCTION DU CENTRE NAUTIQUE

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée des opérations éligibles à la DETR pour l'année 2026. Elles portent notamment sur les équipements sportifs et les projets de développement économique, social, environnemental ou touristique.

Dans la continuité de la réflexion engagée à l'échelle intercommunale avec le soutien de la région, qui a financé une étude pré-opérationnelle dans le cadre du Plan Nautique Intégré, elle propose au conseil municipal de l'autoriser à solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le projet de construction du centre nautique.

Par délibération du 12 septembre 2025, le coût prévisionnel des travaux a été arrêté à 1 403 715 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VU l'étude pré-opérationnelle, la note de présentation, le montant prévisionnel de travaux, dont la deuxième tranche s'élève à 506 250 € H.T, le plan de situation et l'échéancier prévisionnel,

- DÉCIDE de solliciter une aide financière au titre de la DETR pour les travaux de construction du centre nautique dont le coût de la deuxième tranche de travaux *(travaux intérieurs)* s'élève 506 250 € H.T soit 607 500 € T.T.C (*hors maîtrise d'œuvre et frais annexes, tels que les études spécifiques, les reprises de réseaux, les frais divers*),

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203434-20251215-D2025_090-DE

- **ADOPTE** son plan de financement prévisionnel selon les propositions suivantes :

- Subvention DETR : 506 250 € HT x 30%	151 875 euros
- Part à la charge de la Commune	354 375 euros
- Montant de la TVA	101 250 euros
Total TTC :	**607 500 euros**

- **DIT** que la tranche n°2 du projet sera engagée au second semestre de l'année 2026 et que son financement sera inscrit au Budget Primitif 2026.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF